

*Colloque organisé par la Chaire E2S UPPA MOVE
(Mobility evolution towards sustainable development)*

Le droit à la mobilité existe-t-il vraiment ?

**Jeudi 5 décembre 2024
Palais Beaumont, Pau**

Programme définitif

9h00 – Mots d'accueil par un représentant de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

9h15 – Propos introductifs par **Louis de Fontenelle**, *Maître de conférences en droit public, HDR, titulaire de la Chaire E2S UPPA MOVE, UMR 6031 TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CNRS*

Matin : Le « droit à la mobilité », quelles promesses pour quelle réalité ?

Sous la présidence de **Damien Connil**, *Chargé de recherche, UMR 7318 DICE-IE2IA, CNRS, Université de Pau et des Pays de l'Adour*

9h30 - « Le droit à la mobilité : origine et concept », par **Louis de Fontenelle**, *Maître de conférences en droit public, HDR, Titulaire de la Chaire E2S UPPA MOVE, UMR 6031 TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CNRS*

9h50 : « Le droit à la mobilité et la solidarité : un désengagement de l'Etat ? », par **Blanche Lormeteau**, *Chargée de recherche, UMR 6262 IODE, CNRS, Université de Rennes*

10h10 – *Débat*

10h30 – *Pause-Café*

10h45 : « Le droit à la mobilité en politique. Des prétentions universelles aux pratiques inégalitaires » par **Caroline Gallez**, *Directrice de recherche, UMR 9404 LVMT, Université Gustave Eiffel, École Nationale des Ponts et Chaussées*

11h05 : « Justice spatiale et droit à la mobilité », par **Emmanuelle Sautoire**, *Chargée de recherche, UMR 8134 LATTIS, CNRS, École Nationale des Ponts et Chaussées - Institut Polytechnique de Paris, Université Gustave Eiffel*

11h25 – *Débat*

11h45 – *Pause-Café*

12h15 : « Mobility justice: expectations of the Law by a sociologist », par **Dr. Mimi Sheller**, *Worcester Polytechnic Institute, Massachusetts*

12h45 – *Déjeuner*

Après-midi : Le « droit à la mobilité », quelles actions pour quelle effectivité ?

Sous la présidence de **Maylis Douence**, *Maître de conférences en droit public, HDR, UMR 6031 TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CNRS*

14h00 : « Les limites de l'effectivité du droit à la mobilité », par **Camille Drouiller**, *Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, UMR 6031 TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CNRS*

14h20 : « Tarification pour une plus grande justice : l'exemple du transport ferroviaire », par **Aurore Laget-Annamayer**, *Professeure de droit public, CR2D, Université Paris Dauphine-PSL*

14h40 : Transition énergétique et limitation des déplacements carbonés », par **Marianne Moliner-Dubost**, *Maître de conférences en droit public, HDR, Faculté de droit (IEA-EDPL-EA666), Université Jean-Moulin – Lyon 3 (à distance)*

15h00 – Débat

15h20 – Pause-café

15h35 : « Le droit à la mobilité électrique : comparaison franco-allemande », par **Ophélie Lacoste**, *doctorante en droit public, UMR 6031 TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CNRS* et **Bénédicte Laroze**, *collaboratrice scientifique, Université de Kehl*

15h55 : « Le droit à la ville cyclable pour tous », par **Anaïs Morin Guerry**, *Post-doctorante en droit public, UMR 6031 TREE, Université de Pau et des Pays de l'Adour, CNRS*

16h15 : « L'offre de service public et l'offre privée au public », par **Sébastien Martin**, *Maître de conférences en droit public, CRDEI, Université de Bordeaux*

16h35 – Débat

16h50 : Propos conclusifs par **Lucien Rapp**, *Professeur émérite, Directeur scientifique de la Chaire Sirius, Université Toulouse-Capitole*

Mot de clôture
